

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La France en tête des États membres de l'UE pour le nombre de startups spécialisées en oncologie

- La France se classe 2^e, après l'Allemagne, pour le nombre de familles de brevets internationaux (FBI)¹ dédiées à la lutte contre le cancer, avec 3 500 FBI publiées entre 2010 et 2021².
- Entre 2010 et 2021, la France a été le leader européen en matière d'institutions de recherche contribuant aux technologies liées au cancer, avec 10 institutions parmi les 15 premières, menées par l'Inserm et le CNRS.
- La France affiche la plus forte avancée en médecine personnalisée, représentant 5,6 % des inventions brevetables entre 2016 et 2021.
- Avec près de 1 500 startups dédiées à la lutte contre le cancer, l'Europe dépasse les États-Unis, selon la nouvelle étude de l'OEB.

Munich, 3 février 2025 – Le cancer demeure une menace majeure pour la santé en Europe, où il représente près de 25 % des cas mondiaux et plus de 20 % des décès, bien que le continent regroupe moins de 10 % de la population mondiale³. Les avancées technologiques améliorent le taux de survie, tandis que les systèmes de santé européens se distinguent par leur excellence dans la prévention du cancer et dans la prise en charge des patients. À l'approche de la Journée mondiale contre le cancer, l'Office européen des brevets (OEB) publie sa seconde étude « *New frontiers in oncology* » sur les technologies dédiées au cancer, offrant une analyse approfondie des secteurs technologiques à la croissance la plus rapide. Parmi celles-ci figurent l'immunothérapie cellulaire (dont le nombre de demandes de brevets a augmenté à un taux annuel moyen de 37,5 % entre 2015 et 2021), la thérapie génique (+31 %) et l'analyse d'images (+20 %).

Le rapport montre que la France et l'Europe perd du terrain dans les secteurs à forte croissance d'innovation contre le cancer, par rapport aux États-Unis et à la Chine. Les parts européennes ont diminué en moyenne de 5 points de pourcentage dans les trois domaines les plus dynamiques. Cependant, le rapport révèle également que l'Europe abrite le plus grand nombre de startups liées à l'oncologie, avec environ 1 500 entreprises, contre 1 325 aux États-Unis.

¹ Plus communément appelées « FBI » : chacune d'entre elles représente une invention de grande valeur pour laquelle des demandes de brevet ont été déposées auprès d'au moins deux offices de brevets dans le monde.

² L'étude s'arrête en 2021, car elle repose sur les données les plus récentes disponibles.

³ Ferlay et al., 2019

*« En référence au rapport de Mario Draghi sur l'avenir de la compétitivité européenne, les conclusions de cette étude constituent un signal d'alarme pour l'écosystème d'innovation en oncologie en Europe » a déclaré le président de l'OEB, **António Campinos**. « Alors que les technologies de lutte contre le cancer évoluent rapidement et s'engagent vers des recherches inédites, l'Europe doit réagir pour préserver son avantage compétitif en matière d'innovation dans le secteur de la santé et ainsi contribuer à sauver des vies. Les startups européennes en oncologie sont un atout, mais elles ont besoin d'investissements et de soutien pour développer leurs innovations. »*

La France, l'un des piliers de l'innovation européenne en oncologie

Cette dynamique d'innovation se reflète dans la production scientifique et technologique française. La France se classe 2^{ème} en Europe pour les familles de brevets internationales (FBI) publiées dédiées au cancer, avec un peu plus de 3 500 FBI publiées entre 2010 et 2021, représentant une part de 3,3 %. Le classement européen des inventions liées à l'oncologie est dominé par l'Allemagne.

La médecine personnalisée émerge comme le domaine d'innovation le plus avancé en France, représentant 5,6 % du total des inventions brevetables dans ce secteur entre 2016 et 2021. Cette période a également été marquée par une croissance significative dans le domaine des vaccins immunothérapeutiques, où la part de la France est passée de 4,0 % à 4,7 % par rapport à la période 2010-2015.

La France se distingue du classement européen dans la lutte contre le cancer. Le pays occupe la 2^{ème} place pour le nombre de startups dédiées à ce domaine, avec un total de 246 entités innovantes après le Royaume-Uni (en tête avec 290 startups) et devant l'Allemagne (avec 208).

Cependant, cette dynamique d'innovation contraste avec les défis rencontrés par les startups européennes. Un contraste important se dessine selon les phases de croissance : bien que l'Europe ait davantage de startups dans les premières phases de démarrage et de croissance, les États-Unis devancent largement l'Europe lorsqu'il s'agit de faire passer les startups à un stade de croissance avancé. Près de 40 % des startups américaines dédiées au cancer ont atteint ce stade avancé, contre seulement 24 % dans l'Union Européenne (UE) et moins de 27 % dans les autres États membres de l'OEB, ce qui illustre les obstacles que doivent surmonter les startups européennes pour parvenir à se développer. La situation est similaire en France, où moins de 22 % des startups en oncologie ont réussi à atteindre un stade avancé de croissance.

Le rôle clé des institutions de recherche dans l'écosystème technologique français de la lutte contre le cancer

Les institutions de recherche françaises se distinguent par leur contribution exceptionnelle aux FBI liées au cancer, avec une part directe de l'ensemble des FBI provenant de déposants français qui atteint 59,9 % sur la période 2016-2021, dépassant largement la moyenne européenne de 34.9%. Lorsque l'on inclut les contributions indirectes, celles émanant des institutions de recherche françaises mais déposées par des entreprises, cette proportion atteint 67,1 %, confirmant ainsi la position dominante de la France dans l'innovation et la recherche dans ce domaine.



La France domine en Europe en termes d'institutions de recherche contribuant aux FBI liées au cancer entre 2010 et 2021, avec 10 institutions représentées, menées par l'Institut national français de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et le Centre national français de la recherche scientifique (CNRS). L'Inserm et le CNRS occupent les deuxième et troisième places au niveau mondial, avec respectivement 1 251 et 876 FBI. De plus, la France a l'impact le plus important dans le secteur de la recherche européen, en tête du nombre de familles de brevets internationales (FBI) liées au cancer publiées entre 2010 et 2021, témoignant de son engagement scientifique et technologique dans la lutte contre cette maladie.

Au niveau de l'UE, près de la moitié des brevets déposés par les pays de l'UE entre 2010 et 2021 proviennent d'universités, d'organismes de recherche publics ou d'hôpitaux, soulignant l'importance de ces institutions dans l'innovation en oncologie. Au-delà de l'activité de dépôt de brevets directe, qui représente plus d'un tiers des demandes de brevets liées au cancer dans l'UE, 12 % proviennent d'institutions de recherche mais ont été déposées par des entreprises. Dans les autres États membres de l'OEB, les institutions de recherche ont contribué à près de 30 % des brevets, dont 6,4 % ont été déposés par des entreprises.

Informations complémentaires

- [Etude complète](#)
- Plus d'informations sur l'[Observatoire des brevets et des technologies de l'OEB](#)
- Recherchez des startups en oncologie et leurs investisseurs dans le [Deep Tech Finder](#) de l'OEB
- Plateforme des [technologies de lutte contre le cancer](#)
- À l'honneur : [innovateurs dans la lutte contre le cancer](#)

Relations avec les médias – Office européen des brevets

Luis Berenguer Giménez

Directeur principal Communication / Porte-parole de l'OEB

Service presse de l'OEB

press@epo.org

À propos de l'OEB

Avec ses 6 300 agents, l'[Office européen des brevets \(OEB\)](#) est l'une des plus grandes institutions de service public d'Europe. Son siège est à Munich et il dispose de bureaux à Berlin, Bruxelles, La Haye et Vienne. L'OEB a été créé dans le but de renforcer la coopération en matière de brevets en Europe. Grâce à la procédure centralisée de délivrance des brevets de l'OEB, les inventeurs et les inventrices peuvent obtenir une protection par brevet de haute qualité dans jusqu'à 45 pays, couvrant un marché de quelque 700 millions de personnes. L'OEB constitue également la référence mondiale en matière d'information brevets et de recherche de brevets.